



DÉLIBÉRATION N°2016-06-03-15
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 3 juin 2016

**POINT 15 : APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT
DES EQUIPEMENTS ACQUIS DANS LE CADRE DU PROJET DE RECHERCHE
« UHD4U »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et
modifiés le 30 janvier 2015 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 32 voix pour, la modification de la durée d'amortissement de
3 ans pour l'ensemble des équipements acquis dans le cadre du projet de recherche
« UHD4U » porté par le laboratoire IRCCyN.

À Nantes, le 3 juin 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX